

CITYA ETIGE LOGEMENT



REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 14 MAI 2012

Présents: M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale – M. Remond - M. Walliser - Mme Raehm – Mme Baumann - M. Besancon – M. Tag – M. Misslin – Mme Johner – M. Dubois

Excusé: M. Muth

Démissionnaire: Mme Strub

Rédaction: Dominique Herth

Le 14 mai 2012

La réunion du Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont est ouverte à 18 h 10.

1. Désignation du Bureau :

Monsieur LUTTENAUER est élu Président de séance.

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité Scrutateur.

Le secrétariat est assuré par Monsieur HERTH et Madame HUMEAU de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.

2. Commentaire sur le compte-rendu des travaux réalisés et à venir, joint à la convocation (R. LUTTENAUER)

Le compte-rendu joint à la convocation et établi par M. LUTTENAUER ne fait l'objet d'aucune remarque.

Il est toutefois rappelé que depuis le 1^{er} février de cette année, suite au départ en retraite de M. BEAU, l'entretien du Parc est réalisé par les 2 jardiniers restants, employés de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont, M. MARZOLF et M. GUNTHER, en association avec la Sté Elagage et Paysage du Haut Rhin (contrat joint au présent procès verbal).

Il est signalé que des pavés sont descellés à proximité du 6 rue des Peupliers.

3. Approbation des comptes de l'exercice arrêtés au 31.12.2011

Le Conseil Syndical après en avoir débattu, approuve à l'unanimité et sans réserve les comptes de l'Association Syndicale arrêtés au 31.12.2010 et dont le montant des dépenses s'élève à 199 428,65 €.

4. Quitus au Syndic:

Le Conseil Syndical, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le quitus au Syndic pour sa gestion arrêtée au 31.12.2011.

CITYA ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 14 mai 2012

5. Approbation du budget de l'exercice 2012

Le Conseil Syndical après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le budget joint à la convocation dont le montant total s'élève à 204 160,00 €.

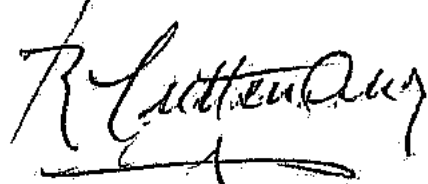
6. Acquisition par la Commune de terrains à proximité du chemin noir (aménagement d'une piste cyclable)

Concernant la demande d'acquisition d'une parcelle de terrain le long du Chemin Noir pour la création d'une piste cyclable, formulée par la Mairie de Rixheim, il est précisé que la question doit être débattue lors de l'Assemblée Générale Triennale réunissant l'ensemble des copropriétaires du Parc d'Entremont.

Un sondage est néanmoins réalisé et met en évidence un avis largement défavorable à ce projet.

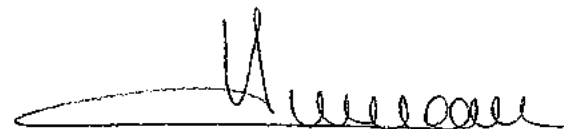
L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 50.

LE PRESIDENT



R.LUTTENAUER

POUR LA STE CITYA ETIGE LOGEMENT



D. HERTH

D. HUMEAU